



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe

Question écrite n° 59605

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la présentation au public français de la communication gouvernementale sur la grippe A-H1N1, des différents pays européens et pays développés. En effet, il pourrait être intéressant pour la population française de percevoir l'ampleur du dossier de cette pandémie en proposant aux téléspectateurs de notre pays, les clips vidéo, traduits en français, que ces pays étrangers diffusent sur la prévention des effets de cette pandémie auprès de leurs téléspectateurs. Cette action de présentation aurait le mérite civique de prouver l'ampleur du phénomène et la créativité des publicitaires sur ce sujet. De plus, cette présentation des clips pourrait être proposée à ses homologues dans les pays concernés dans les prochaines semaines. Cette présentation permettrait également de développer aussi une information de valeurs humanistes face à une telle pandémie mondiale. Cette opération serait promue par son ministère auprès d'une chaîne du service public de l'audiovisuel. Il lui demande de lui préciser sa position sur cette suggestion.

Texte de la réponse

Depuis les premiers foyers de grippe A(H1N1) découverts au Mexique le 24 avril 2009, les États membres de l'Union Européenne ainsi que de l'Initiative mondiale pour la sécurité en santé (GHSI - G8 santé) travaillent en étroite collaboration sur la gestion de la pandémie, notamment dans ses aspects de communication. Les ministres de ces pays, mais également les réseaux de communicants de crise « santé » du Comité de sécurité sanitaire de l'UE (HSC) et du GHSI échangent régulièrement des informations sur la stratégie et les actions de communication mises en oeuvre au sein de chaque État et partagent des outils de communication. Dans ce cadre, l'information des populations sur les mesures à adopter, l'engagement et la mobilisation des États de manière individuelle mais également au niveau européen et international ont, dès le début, été une priorité. Cela a été rendu d'autant plus nécessaire pour les pays frontaliers ou pour lesquels existent de très nombreux échanges commerciaux et touristiques. À cet effet, à titre d'exemple, la Commission européenne a travaillé en collaboration avec les États membres à la création d'un site internet unique, regroupant les dispositifs de communication sur la grippe A(H1N1) de l'ensemble des pays de l'Union européenne. Ces éléments sont librement consultables sur http://ec.europa.eu/health/ph_threats/com/Influenza/h1n1_ms_en.htm. Des liens vers ce site européen figurent sur les portails internet des ministères de la santé des États membres. D'autres initiatives visant à sensibiliser et informer le citoyen européen sont également en cours d'élaboration, afin de pouvoir diffuser et partager l'ensemble des informations et des outils de communication au sein des États membres (pages Facebook, etc.). Concernant la diffusion des clips vidéo des autres pays, le ministère chargé de la santé est favorable à toute initiative visant à relayer les dispositifs des autres pays. Cela participerait en effet au renforcement de l'information des citoyens et permettrait de montrer que la France a mis en oeuvre des dispositifs similaires à ceux des autres pays. Pour autant, l'objectif prioritaire du ministère chargé de la santé reste de pouvoir garantir une information des citoyens Français, notamment par la diffusion (par le biais de la réquisition) des supports de communication sur les gestes barrières et la vaccination.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59605

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2009, page 9185

Réponse publiée le : 12 janvier 2010, page 382